

Ma saison a une *Ame*



> samedi 31 mars • 20h45

• Les petits riens & Don Juan

Par le Ballet Biarritz, Centre Chorégraphique National, chorégraphie : Thierry Malandin.

Complexe sportif du Château Blanc, Villemandeur / dès 9 ans



> mardi 3 avril • 20h45

• La passion selon Saint-Jean

Par l'ensemble Jacques Moderne, Orchestre des Folies Françaises, direction : Joel Suhubiette.

Eglise Sainte-Madeleine, Montargis / dès 15 ans



> mardi 10 avril • 20h45 / mercredi 11 avril • 19h

• Schicklgrüber (Alia Adolf Hitler)

Par le Stuffed Puppet Theatre, Neville Tranter, (spectacle en anglais surtitré).

Espace Jean Vilar, Amilly / dès 12 ans



> jeudi 3 mai • 19h / vendredi 4 mai • 20h45

• Musiques pour Léonard de Vinci

Par l'ensemble Douce Mémoire. / dès 9 ans



> mercredi 9 mai • 19h

• Bobby Groove

par Les Grandes Gueules.

Espace Jean Vilar, Amilly / dès 9 ans

Animations *montargoises*

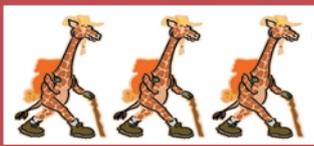


> vendredi 13 avril • de 9h à 19h

• Journée départementale des Jobs d'été

Plus d'informations sur www.informationjeunesse-centre.fr

Complexe sportif du Château Blanc, Villemandeur



> dimanche 15 avril

• 12^{ème} randonnée pédestre

organisée par l'Office de Tourisme de l'AME
Cette randonnée intitulée "Détour de charme entre l'Arbre et l'Eau" proposera trois parcours de 8, 15 et 24 km.
Renseignements : Office de Tourisme de l'AME - 10 rue Renée de France - 45200 Montargis - 02 38 98 00 87

Départ entre 7h30 et 9h, Salle polyvalente, Mormant-sur-Vernisson



> les 8 et 9 juin

• 6^{ème} édition du Festival Musik'air

Tarif billets et pass 2 jours : sur réservation 10 et 15 € / sur place 12 et 18 € / gratuit pour les moins de 12 ans, location au 08 92 68 36 22 ou au 02 38 93 83 33. Pour plus d'information www.musikair.com

Vélodrome, Montargis



> jeudi 14 juin • 20h30

• Festival de Sully et du Loiret (jazz)

Duke Orchestra dirigé par Laurent Mignard, "dream team" de 15 musiciens parmi la "fine fleur" des jazzmen français, concert "Ellington Panorama", composé de grands classiques de Duke Ellington.

Salle des Fêtes, Montargis

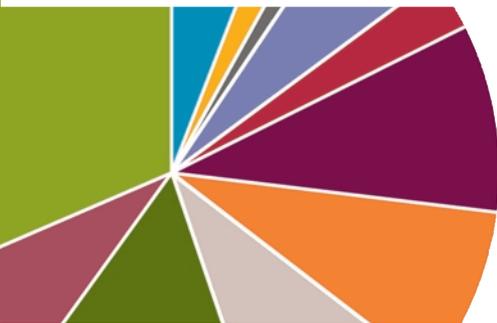
Agglomération Montargoise

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



ma saison a une Ame . p. 8

Les petits riens & Don Juan



finances . p. 3

délégation de service public . p. 4

économie . p. 6



Amilly • Cepoy • Chalette-sur-Loing • Conflans-sur-Loing • Corquilleroy
Montargis • Pannes • Paucourt • Villemandeur • Vimory

SOMMAIRE

- 2** • **CEREMONIE**
- Vœux de l'AME
- 3** • **FINANCES**
- 4** • **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**
- DSP transports
- DSP assainissement
- 5** • **CULTURE**
- Réouverture du musée Girodet
- Réseau AGORAME
- Inauguration de la médiathèque de Chalette-sur-Loing
- Abbé Crespin : Histoire religieuse de Montargis et du Gâtinais
- 6** • **ECONOMIE**
- Développement économique
- "Poignée de gaz" : un dispositif qui roule
- 7** • **SOCIAL**
- Signature du C.U.C.S
- Association Chrysalide
- L'ORPADAM



Edito

L'AME vient de passer une période riche en événements déterminants pour les prochaines années, avec la signature de nouvelles délégations de services publics pour les transports urbains et pour l'assainissement, l'adoption du nouveau contrat urbain de cohésion sociale, la création d'une Maison de l'Emploi labellisée et l'inauguration de la médiathèque de Chalette-sur-Loing.

Le budget primitif pour 2007 de l'AME a été adopté le 8 février à l'unanimité.

Tous ces dossiers, présentés dans ce journal, montrent une fois de plus que les élus des 10 communes de la Communauté d'agglomération travaillent ensemble au service des Montargois.

Jean-Pierre DOOR

Président de la Communauté d'agglomération - Maire de Montargis

Cérémonie des vœux de l'AME

Pour la 6^{ème} fois, depuis la création de la Communauté d'agglomération, le Président de l'AME a présenté ses vœux aux institutionnels. Cette année, c'est dans la superbe salle des fêtes à Montargis, enfin achevée après des années de rénovation, que Jean-Pierre Door s'est exprimé pour la nouvelle année 2007.



Au cours de son discours, Jean-Pierre Door a rappelé que 2006 a été une année importante avec :

- "L'ouverture rénovée et combien plus esthétique et sécurisée de l'Entrée Nord de l'agglomération bien sûr à Chalette, ainsi que la place de la gare SNCF avec son parking organisé, déjà victime de son succès en matière de superficie.
- L'inauguration de la maison de la forêt à Paucourt.
- L'inauguration de la première des médiathèques du réseau à Chalette en même temps que le site internet "Agorame" mettant en lien informatique tous les points lecture de l'agglomération.
- L'installation définitive du siège de l'AME en lieu et place de l'ex Caisse d'Épargne qui, autorisant d'une part nos services administratifs à être plus fonctionnels et confortables, a aussi participé à la sauvegarde d'un certain patrimoine immobilier.
- Après l'ouverture de la station d'épuration à Chalette-sur-

Loing, cette année a vu la remise en état des stations à Amilly et à Vimory.

- La mise en place de la charte de développement durable par les services, le plan de déplacement urbain (PDU), le plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal et le contrat opérationnel de prévention de la sécurité (COPS). Et n'oublions pas le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). 2006 a vu enfin finaliser le projet ANRU sur les trois communes, dont l'objectif est défini pour de nombreuses années."

Et il a fixé de nombreux objectifs pour la Communauté pour l'année 2007 :

- "un pilier environnemental de qualité en faveur de tous les habitants, pour ce qui touche l'eau, l'assainissement, les déchets, les transports publics,
- un pilier cadre de vie, avec un renouveau urbain, un renouveau des infrastructures, des équipements culturels et sportifs,
- un pilier sécuritaire, en faveur de tous, dans leur vie de tous les jours, qu'il s'agisse de sécurité routière, urbaine, de sécurité de personnes, surtout celles des plus défavorisées et démunies, par un important accompagnement social,
- un pilier financier, de maîtrise budgétaire, de stabilité fiscale et de contrôle régulier par audit."

Enfin, Jean-Pierre Door a tenu à remercier tous les acteurs qui participent au bon fonctionnement de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing, notamment les vice-présidents ainsi que les services de l'Agglomération.

Approuvé à l'unanimité le 8 février dernier, le budget 2007 de l'AME permet la réalisation de son programme d'investissements structurants tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement.

La situation budgétaire de l'AME

La charge des intérêts de la dette a été divisée par 2 entre 2001 et 2005. Pendant quatre ans, l'Agglomération a autofinancé l'intégralité de ses investissements. Les investissements 2007 concernent le réseau des médiathèques, la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage, ainsi que les programmes de voirie et l'assainissement pluvial.

Les reversements aux communes, qu'il s'agisse de l'attribution de compensation ou de la dotation de solidarité communautaire, représentent en 2007 un montant de 10,1 millions d'euros, soit 31,51 % du budget de fonctionnement. Les marges de manœuvre, pour les politiques que l'Agglomération gère directement, sont donc contraintes.

Côté recettes, le taux de la TPU reste inchangé pour 2007 à 18,95 %. Le produit de la taxe professionnelle a stagné de 2002 à 2004. Depuis 2005, le produit de taxe professionnelle a repris sa progression. La moitié de ce supplément de recettes de taxe professionnelle a été reversée aux communes.

L'emploi

En 2007, l'AME gère sept zones d'activités économiques. Une implantation significative est en cours sur le site d'Arboria. D'autres projets d'implantation sont à l'étude sur le pôle d'activités industrielles de l'AME à Amilly. Au pôle d'activités de Chaumont, l'ancien mess sera transformé en pépinières d'entreprises.

2006 a été l'année de finalisation du dossier de création d'une Maison de l'Emploi de l'Est du Loiret (MEEL) conformément à la loi de programmation pour la cohésion sociale, en mutualisant les moyens de la Communauté d'Agglomération Montargoise avec ceux de la Communauté Des Communes Giennoises (CDCG) et d'autres partenaires territoriaux, afin de construire un projet permettant de couvrir l'ensemble du bassin d'emploi de l'est du Loiret.

Le développement économique, c'est aussi le tourisme, avec une participation financière en augmentation pour l'Office du Tourisme, et la gestion des deux campings communautaires, pour lesquels de nouvelles actions de promotion seront initiées en 2007.

Renforcement des grands réseaux

S'agissant des transports publics, la nouvelle convention de Délégation de Service Public est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Il en découle un programme d'investissement de 700 000 euros en 2007 pour l'acquisition de trois nouveaux autobus pour le réseau AMELYS.

Le transfert de propriété de l'Etat au profit de l'AME de l'aérodrome de Vimory est effectif depuis janvier 2007. Pour la bonne gestion de cet équipement, un partenariat sera engagé avec le Conseil général.

La protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie

Concernant la collecte et le traitement des déchets des communes de l'Agglomération, la contribution versée par l'Agglomération

au SMIRTOM représente près de 70% du budget de fonctionnement du SMIRTOM, et 15% du budget de fonctionnement de l'Agglomération. La contribution au SMIRTOM représente le premier poste budgétaire de l'Agglomération. La contribution financière de l'AME connaît, cette année, une évolution raisonnable.

Une nouvelle convention de délégation de service public pour les eaux usées est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2007.

L'Agglomération continue de travailler à rechercher une ressource eau potable de meilleure qualité, et prévoit la réalisation de nouveaux forages.

Dans le cadre de la mise en place courant 2007 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), une charte de développement durable y sera annexée.

La mise en place d'une politique sociale d'agglomération

2007 verra pour les quartiers du Plateau Kennedy la concrétisation de la mise en place d'une procédure de partenariat avec l'Agence Nationale pour la Renovation Urbaine (ANRU). Il s'agit d'un important programme de démolitions, (re)constructions, réhabilitations, résidentialisations et d'équipements publics, dont le coût est estimé à 34,2 millions d'euros dans le cadre de la procédure Cœur de Projet. Ce projet est porté par l'Agglomération, les communes de Chalette, de Montargis et de Villemandeur, et les bailleurs sociaux. Les subventions attendues sur ce programme sont maximales, avec en particulier une participation de l'ANRU à hauteur de 10 millions d'euros.

En 2007, une aire d'accueil des gens du voyage sera réalisée sur la commune de Villemandeur et l'étude pour celle d'Amilly sera poursuivie.

L'AME a signé avec l'Etat son Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour prendre la suite du Contrat de Ville, pour une période de 3 ans.

La mise en place d'une véritable politique culturelle d'agglomération

Le programme de construction du réseau de médiathèques est poursuivi avec les travaux de la médiathèque relais d'Amilly et ceux de la médiathèque tête de réseau ainsi que la poursuite de la mise en place du réseau Agorame.

La programmation culturelle de l'Agglomération est désormais assurée en année pleine directement par le service programmation des spectacles.

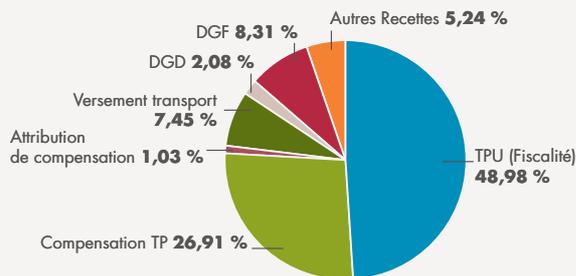
Le Musée Girodet présentera conjointement avec le musée des Beaux Arts d'Orléans, d'octobre 2007 à janvier 2008, une exposition-rétrospective *Un monument d'amour pour Victoria*, œuvre d'Henri de Triqueti, sculpteur romantique né à Conflans-sur-Loing. 2007 verra le fonctionnement à temps plein de la Maison de la Forêt située à Paucourt.

La mise en œuvre d'une politique sportive d'agglomération

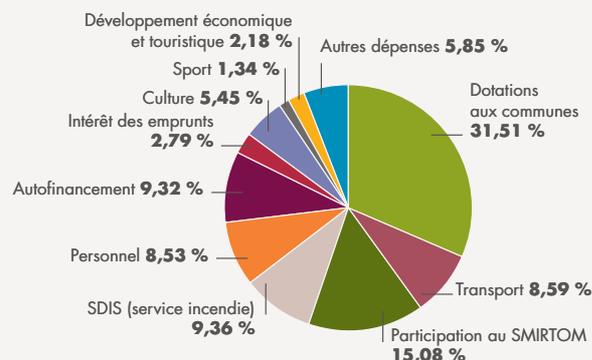
Les équipements sportifs de l'Agglomération (ensemble sportif du Château Blanc, vélodrome) bénéficieront pour leur part d'investissements de mises aux normes sanitaire, de sécurité et de mise en valeur. L'exercice 2007 verra la poursuite du soutien au mouvement sportif au profit des associations sportives d'intérêt communautaire et des opérations promotionnelles comme le Tour de France Féminin.

section de fonctionnement

recettes : 32 192 004 €

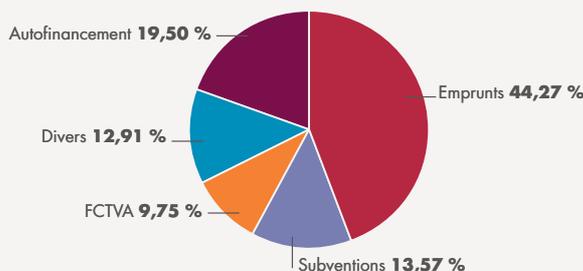


dépenses : 32 192 004 €

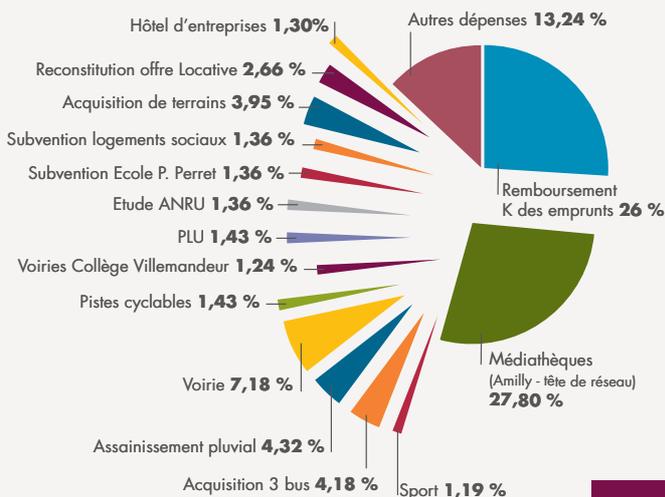


section d'investissement

recettes : 15 382 617 €



dépenses : 15 382 617 €



DSP transports



Par délibération en date du 14 décembre 2006, le Conseil communautaire a décidé de retenir la Délégation de Service Public (DSP) comme mode d'exploitation du réseau de transports publics urbains de la Communauté d'Agglomération. L'AME a confié, après une procédure de consultation, la gestion du service public à la société KEOLIS pour un montant d'environ 2 400 000 € par an, montant en baisse par rapport à l'année précédente.

Le contrat a pour objet de déléguer l'exploitation et la gestion technique, administrative, financière et commerciale du réseau de transports publics urbains, et ce pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2007 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les objectifs pour KEOLIS, sont entre autres, de développer la fréquentation du réseau de transports publics urbains mais surtout d'optimiser l'offre de transport et un élargissement de ses services.

Renouvellement du contrat de la DSP assainissement

Visite du chantier de la station de traitement des pesticides et des nitrates et signature de la convention avec le Président de l'AME, Jean-Pierre Door et le PDG de Lyonnaise des Eaux- Suez, Bernard Guirkingner.

Lundi 8 janvier 2007, Jean-Pierre Door, Président de l'AME, a signé avec Lyonnaise des Eaux-Suez, le renouvellement de leur contrat. En effet, le contrat arrivant à terme le 28 février 2007, la Communauté d'agglomération a décidé, par délibération du 11 mai 2006, de procéder à une consultation pour recueillir auprès de différentes sociétés spécialisées les offres pour la gestion, sous forme d'affermage, de son service public d'assainissement collectif et non collectif. Suite à cet appel d'offres et avec l'aide du cabinet AGM Conseil, l'AME a choisi de confier la gestion de

l'assainissement collectif et non collectif des dix communes de l'Agglomération à Lyonnaise des Eaux-Suez pour une durée de dix ans et 5 mois à compter du 1^{er} mars 2007. Pour un montant annuel d'exploitation de 3 633 000 €.

Lyonnaise des Eaux-Suez devra répondre aux impératifs de qualité du service public de l'assainissement, de continuité de service et d'égalité de traitement des usagers, de réactivité, d'adaptation à l'ensemble des demandes de la Communauté d'agglomération notamment celle de maintenir le prix payé par l'usager.

Depuis 2002, de nombreuses actions ont été mises en place pour améliorer la qualité de l'eau dans le Montargois :

- Avec Lyonnaise des Eaux-Suez et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'AME a mis en place un procédé moderne de filtration des pesticides en mettant à proximité des forages des Skids au charbon actif pour combattre ces pesticides. Et les résultats sont tout à fait satisfaisants,
- La construction de la nouvelle station d'épuration de la Communauté d'agglomération à Chalette-sur-Loing, a permis de passer de 45 000 à 85 000 équivalents habitants,
- La réhabilitation de la station d'épuration à Amilly,
- La création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sur les 10 communes.



Cette nouvelle délégation de service public n'est qu'un des éléments d'une stratégie politique globale que l'AME a engagé sur l'eau.



Réouverture du musée Girodet

Après deux mois de fermeture pour travaux, le musée Girodet a réouvert ses portes. De retour au musée Girodet, après un long voyage au Louvre, au Art Institute de Chicago, au Metropolitan Museum de New York et au musée des Beaux arts de Montréal, les œuvres de Girodet sont présentées et mises en valeur dans 3 salles avec un nouveau décor. Jeudi 1^{er} mars dernier, le Directeur Régional des Affaires Culturelles, Jean-Louis LEPRETRE a visité le musée Girodet ainsi que la nouvelle médiathèque de Chalette-sur-loing et constaté l'évolution des actions culturelles de l'AME.

■ Ouverture du mercredi au dimanche de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h30.
Entrée : 3 € (tarif plein) - 2 € (tarif réduit).

Réseau AGORAME



Dès à présent, vous pouvez emprunter des livres, des disques et des dvd avec une seule carte dans les 10 communes de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing. Un seul réseau, appelé AGORAME, pour emprunter dans n'importe quelle commune de l'AME. Sur le site internet www.agorame.fr, retrouvez toutes les informations pratiques, l'annonce des animations et évènements. Vous pouvez également y consulter directement votre compte lecteur ou accéder au catalogue des collections.

Inauguration de la médiathèque de Chalette-sur-Loing

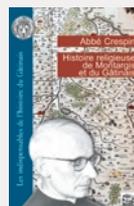
La première médiathèque du réseau AGORAME a été inaugurée samedi 21 octobre 2006 dans la commune de Chalette-sur-Loing par le Président de l'AME Jean-Pierre Door, le Maire de Chalette-sur-Loing, Franck Demaumont, le représentant du Conseil régional et le Sous-préfet.

De nombreux visiteurs ont découvert avec beaucoup de plaisir ce nouvel espace décoré par les œuvres de Pascal Dechenaud. Ce lieu d'échange culturel permet de découvrir des livres mais également des films, de la musique ainsi qu'internet grâce à un espace numérique.



Abbé Crespin : Histoire religieuse de Montargis et du Gâtinais

L'abbé Robert Crespin (1895-1961) était un des meilleurs historiens du Gâtinais. Pendant près de 40 ans, il a donné à la Société d'Émulation des textes et des conférences où s'exerçaient son érudition, son sens du détail, son art de la synthèse et son goût du récit. Les textes de l'abbé Crespin sur l'évolution religieuse et sociale du Gâtinais sont regroupés ici pour la première fois. Nommé à Montargis en 1921 puis en 1938 au presbytère de Chalette-sur-Loing, l'abbé Crespin y déploie pendant 14 ans un zèle remarquable, dans une période et un environnement particulièrement difficiles. Nommé Archiprêtre de Montargis en 1952, il décède le 30 juin 1961. Que le titre n'effraie pas. C'est à une histoire sociale particulièrement documentée et vivante que nous convie la société d'Émulation. Toute bibliothèque d'amateur d'histoire locale s'enrichira de cet **indispensable de l'histoire du Gâtinais** qui devrait très bientôt être rejoint par d'autres titres tout aussi passionnants.



■ Dessins de Georges Thouvenot.
Notes de Gaston Leloup,
Michel Métais, Jacques Billard,
Gilbert Baumgartner
(Les indispensables de l'histoire
du Gâtinais).

■ Editions de l'Ecluse, 2005, 18 €.

■ En vente au siège social de la Société d'Émulation :
bibliothèque municipale Durzy,
12 rue de la Chaussée, 45207 Montargis cedex,
02 38 98 44 70,
chez l'éditeur, et chez les libraires du Montargois.

Développement économique

L'AME encourage le développement commercial maîtrisé. Dans le domaine de l'industrie, du service aux professionnels, de l'artisanat de production, l'AME intervient au titre de gestionnaire des zones d'activités reconnues d'intérêt communautaire : Pôle commercial d'Antibes et Pôle industriel à Amilly ; Pôle d'activités à Villemandeur ; Pôle d'activités du Bigot et de Chaumont à Corquilleroy ; Pôle d'activités à Chalette-sur-Loing et Pôle d'activités Arboria à Pannes. La dynamique de l'AME a permis à la Trésorerie Générale de prévoir une augmentation des bases de Taxe Professionnelle de + de 3,6 % en 2007.



photo d'archive 2006 - Hutchinson

■ Emploi : bientôt un "guichet unique" dans l'Agglomération Montargoise

En collaboration avec la Communauté de Communes Giennoises, la Maison de l'emploi a été labellisée depuis le 20 février 2007. L'antenne de l'Agglomération aura pour objectif de rassembler en un même lieu le service public de l'Emploi et les partenaires (mission locale, les organismes de développement économique et d'insertion professionnelle)

pour assurer une meilleure coopération entre les acteurs et offrir un service plus efficace pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi.

■ Chiffres

Au 1^{er} janvier 2006, le nombre de chômeurs dans l'Agglomération Montargoise est passé de 2557 à 2389 au 1^{er} janvier 2007. Soit une baisse de 6,57 % en 2006.



■ Pôle d'activités Arboria

L'aménagement d'Arboria II est envisagé afin de prendre le relais de la commercialisation d'Arboria I.

La zone à aménager s'étend de l'autre côté de l'A77 par rapport à Arboria I.

Elle s'établit sur la commune de Pannes et Villemandeur sur une superficie de 52 ha de terrains plats. L'accès, aisé, se fait directement sur le rond-point du diffuseur de l'A77. La future zone d'activités sera très visible depuis l'A77 et la RN 60, ce qui sera un atout supplémentaire. L'une des missions de l'AME consiste en l'accompagnement de projets d'implantation d'entreprises sur son territoire. Pour exemple, le 15 mai 2006, la société GICRAM (spécialisée dans l'architecture) a formulé son intérêt pour le développement de deux bâtiments logistiques de 30 000 m² et de 24 000 m² sur le Parc d'Activités ARBORIA I. Le projet GICRAM occupera 12,4 ha des surfaces disponibles (59,5 %).

"Poignée de gaz" : un dispositif qui roule !



L'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME) a souhaité mettre en place le dispositif "Poignée de Gaz", pour les demandeurs d'emploi du Montargois.

Ce projet a vu le jour fin 2005 grâce à l'ensemble des partenaires financiers : l'AME, l'Etat et la Caisse d'Epargne. Un parc de 10 cyclomoteurs a été mis à disposition pour les personnes inscrites à l'ANPE et âgées de plus de 25 ans hors dispositif RMI. L'objectif est de permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder à une autonomie de déplacement et favoriser ainsi l'accès à l'emploi non aidé.

"Poignée de Gaz" assure régulièrement l'entretien du cyclomoteur et tente de définir avec le bénéficiaire un projet pour aboutir à une autonomie de transport.

Après un an de fonctionnement, 17 prêts de cyclomoteurs ont été réalisés totalisant environ 21 000 km sur l'ensemble du parc, ce qui signifie une moyenne par scooter d'environ 2100 kms. Ce bilan s'avère positif pour une première année de fonctionnement.

Signature du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S)



Visite des quartiers du Plateau ANRU



Jean-Michel BERARD, Préfet de la Région Centre et du Loiret
Jean-Pierre DOOR, Président de l'AME, Maire de Montargis

En 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (C.U.C.S), se sont substitués aux Contrats de Ville. C'est dans un cadre nouveau du projet de développement social et urbain, en faveur des habitants de quartiers en difficultés reconnus comme prioritaires, que les C.U.C.S sont mis en œuvre dont celui de l'Agglomération pour une période de 3 ans, reconductible une fois. Conçus par le ministère de la Cohésion sociale comme "un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers", les C.U.C.S ont pour vocation de regrouper l'ensemble des programmes et des contrats existants (équipe de réussite éducative, Fonds interministériel à la ville, contrats locaux de sécurité, etc.).

En effet, ce vendredi 26 janvier 2007, après la visite des quartiers du Plateau ANRU, Jean-Pierre DOOR, Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing et Michel BÉRARD, Préfet de la Région Centre et du Loiret, ont signé avec les bailleurs sociaux, le premier Contrat Urbain de Cohésion Sociale du Loiret d'un montant de 182 000 € contre 129 624 € pour le Contrat de Ville en 2006.

Association Chrysalide

**Ouverture d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) dans l'Agglomération Montargoise (GEM) :
"Une structure d'accueil pour personnes en souffrance psychique"**

L'Association "Chrysalide" support du G.E.M. a pu être créée grâce au partenariat de l'AME (12 000 €), du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, de la ville de Chalette-sur-Loing, du financement de la D.D.A.S.S. Cette structure a été réalisée dans le cadre de la loi du 11 Février 2005 sur le handicap, et la circulaire gouvernementale du 29 août 2005 traitant des modalités de convention et de financement des G.E.M.

L'objectif est de mettre en place un outil d'insertion dans la cité, un outil de lutte contre l'isolement, et restaurer, maintenir des liens sociaux et d'accompagnement de personnes en souffrance psychique.

- **Ouvert depuis le 6 Février 2007, au 703 rue de la Cheminée Peynault à Amilly.**
- Du mardi au vendredi de 13h à 19h30 et le samedi de 10h à 19h
- Une animatrice ainsi que des bénévoles seront présents pour accueillir et renseigner les personnes qui le désirent. L'association sollicite les familles et amis de malades psychiques sensibilisés par son action à se joindre à eux.
- **Renseignements : 02 38 98 00 76**

L'ORPADAM

L'Agglomération Montargoise a renouvelé le 13 février dernier, sa convention avec l'association ORPADAM qui se propose de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par un accompagnement vers les institutions spécialisées et d'orienter les personnes âgées et leurs familles dans leurs démarches dans l'agglomération montargoise. Accueillir, informer, écouter et orienter le public, coordonner

les intervenants à domicile sont les principaux objectifs de l'Association Office des Retraités et Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise.

- **Centre Local d'Information et de Coordination ORPADAM**
- **Renseignements : 22 rue de Crowborough à Montargis
02 38 85 85 33**